



COMMUNIQUÉ :

MOUVEMENT DE GRÈVE FHP

Paris, le 9 avril 2024

La Commission Exécutive de l'Union Nationale des syndicats de la Santé Privée FORCE OUVRIÈRE réunie le 9 avril 2024 a pris connaissance du communiqué de presse de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) indiquant que les cliniques et hôpitaux privés entreront en grève totale à partir du 3 juin pour sauver leurs établissements.

FORCE OUVRIÈRE n'a pas pour habitude de s'associer à des appels à la grève lancés par des fédérations patronales. Nos revendications ne sont pas les mêmes et nous ne défendons pas les mêmes intérêts.

Les employeurs demandent des financements plus importants pour pouvoir mettre en place l'avenant 33, pour lequel nous sommes opposés car il a pour but de réduire les droits des salariés sur l'ensemble de la carrière.

L'avenant 33 c'est entre autre :

- La perte de la garantie d'une sécurisation des primes découlant des Ségurs qui auparavant n'étaient pas impactées par les augmentations du SMIC !
- Un déroulé de carrière fortement réduit pour une carrière complète !
- Un ECR expérience professionnelle différent selon la catégorie professionnelle
- Une individualisation des rémunérations par l'ajout de 4 Éléments Complémentaires de Rémunérations (ECR)

Au regard des dividendes versées par la plupart des groupes de la santé privée lucrative, FORCE OUVRIÈRE revendique une augmentation significative de tous les salaires de l'ensemble des branches et prépare une mobilisation nationale dans les prochaines semaines.

A ce titre, une visioconférence est prévue le 16 avril à 14H30.

Nous invitons l'ensemble des salariés de la santé privée ainsi que l'ensemble de tous les syndicats à y participer.

Demandez votre lien de connexion via l'adresse mail suivant :
augmentationsalairespourtous@gmail.com

ou en scannant ce QR Code :

